COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022 A ALBIGNY SUR SAONE

Le Président Arsène MEYER souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre l'Assemblée Générale en remerciant :

- La municipalité d'ALBIGNY SUR SAONE, son Maire Monsieur Yves CHIPIER pour le prêt de cette magnifique salle
- Le Club SAONE MONT D'OR FC, ses Présidents Julien GRAND et Cédric LAMBERT et toute leur équipe de bénévoles pour la préparation de cette AG

Il salue :

- La Conseillère Régionale et Adjointe à la Maire de COUZON AU MONT D'OR, Karine LUCAS
- La Vice-présidente déléguée à la Jeunesse et aux Sports du Département, Béatrice BERTHOUX
- Le représentant de la DRDJSCS, Barthélémy ROY
- Le Président d'honneur du District de Lyon et du Rhône de Football, Charles CHERBLANC
- Le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, Pascal PARENT, ainsi que les représentants de la LAuRAFoot, Pierre LONGERE et Dominique DRESCOT
- Les Présidents ou Représentants de nos quatre Amicales (Honoraires, Arbitres, Educateurs et Présidents des Clubs)
- Le Commissaire aux Comptes, Roger NOVEL et l'expert-comptable, Olivier RUDLOFF
- Les cinq Présidents de Groupement
- Les salariés du District
- Les membres honoraires du District
- Les représentants de la presse
- Les partenaires du District
- Tous les Clubs présents

Le Président Arsène MEYER excuse les Maires de QUINCIEUX, ST GERMAIN AU MONT D'OR et COUZON AU MONT D'OR, Pascal DAVID, Béatrice DELORME et Patrick VERON, Blandine BROCARD, députée.

Avant de passer la parole au Président du Club, le Président Arsène MEYER souhaite avoir une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés et plus particulièrement pour Michel BLANCHARD, Trésorier du District de Lyon et du Rhône de Football, Jacky BURLAT, Vice-président d'honneur du District de Lyon et du Rhône de Football, Paul TARDIF, ancien membre du District de Lyon et du Rhône de Football, Aimé MIGNOT, élu de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, Abdelhalim KROUMI, ES ST PRIEST, Antoine DARY, GOAL FC, Antonio FERREIRA, ST ALBAN DE ROCHE, Camille NINEL, OLYMPIQUE LYONNAIS et AS ECULLY, Daniel PREAGGER, MUROISE FOOT, Henri KAZARIAN, UGA DECINES, Jean Claude BARANCO, ES FRONTONAS CHAMAGNIEU, Maurice TAPIERO, AS MONTCHAT, Michel GIRERD, ES FRONTONAS CHAMAGNIEU, Patrick BERGER VACHON, fils du Docteur Christian BERGER VACHON, Paul MARTIN, FC TERNAY, Paul THOMAS, ES LIERGUES, Smail AMAR, ST ALBAN DE ROCHE, Thierry FERRANDIZ, ST ALBAN DE ROCHE, Dorinne ARNAUDON, CS LA VERPILLIERE, Céline ABDELKRIM, SPORTING NORD ISERE, Mathieu CARRA , VAL LYONNAIS, Johan AMEL, Arbitre de Ligue 1, ou qui luttent contre une maladie en observant une minute de silence et de recueillement.

Messieurs Julien GRAND et Cédric LAMBERT, Présidents de SAONE MONT D'OR FC

« Bonjour à toutes et à tous,

Julien Grand Co-président du SMO FC et moi-même sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui à Albigny et vous souhaitons la bienvenue.

Un grand merci à l'ensemble des équipes du District de Lyon et du Rhône de nous donner la possibilité d'organiser cette AG et de vous accueillir aujourd'hui, aux équipes Municipales et bien évidemment à monsieur le Maire, Yves Chippier de nous avoir mis à disposition ce lieu tout neuf inauguré tout récemment.
Bien évidemment je remercie l'ensemble des licenciés, dirigeants, éducateurs et bénévoles du SMO FC présents aujourd'hui bien sûr et surtout tout au long de la saison.

C'est avec ces derniers que le projet SMO FC a vu le jour cette année, grâce à une prise de conscience collective et unanime des Comités Directeurs du GOSC et du FCRD, qui ont vu l'intérêt de cette union, une vraie complémentarité et des valeurs communes

Un projet avec des ambitions sérieuses et raisonnées et l'idée de construire quelque chose de pérenne et de sain dans sa structure pour une éducation de qualité pour l'ensemble de nos adhérents, quel que soit leur niveau, le foot pour toutes et tous.

L'ambition d'être remarquable et de rayonner sur les territoires de nos 4 communes, de participer activement à la vie de nos 4 villages et développer un football de proximité ouvert à toutes et tous

Pour être à la hauteur de nos ambitions, nous avons décidé de créer 7 emplois, 1 salarié et 6 contrats d'apprentissage, qui animent les séances et font vivre le club sur et en dehors des terrains avec la mise en place de projets tel que le foot adapté, le développement de notre section féminine qui démarre sa 8eme saison en senior et la pérennisation de notre label espoir école de foot avec l'ambition d'atteindre le label excellence.

Aujourd'hui nous comptons plus de 300 licenciés dont une trentaine de dirigeants, plus de 150 enfants et plus d'une centaine d'adultes.
Nous sommes présents sur toutes les catégories du baby-foot (6eme saisons où l'on accueille des enfants de 3 à 5 ans) aux vétérans ainsi qu'une équipe séniors féminines et des équipes loisirs.

Beaucoup d'enjeux et de travail donc mais une très belle aventure humaine qui débute

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une belle saison et une bonne assemblée générale. »

Monsieur Yves CHIPIER, Maire d'ALBIGNY SUR SAONE

« Monsieur le Président du District de Lyon et du Rhône,
Mesdames et Messieurs les représentants et dirigeants de clubs,
Messieurs les Présidents du Club du Saône Mont d'Or FC, chers Julien et Cédric, chers amis,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à Albigny sur Saône, commune forte de près de 3000 habitants et 300 licenciés au club du Saône Mont d'Or FC !

Entre :

- les vues pittoresques des alentours côté Saône ou du côté des plaines du quartier sud,
- le centre bourg, autour de l'église et du château médiéval, qui regroupe des commerces et équipements publics de la commune, et qui accueille le marché, chaque samedi matin,
- un parcours du patrimoine, identifiés par des panneaux spécifiques, offrant l'occasion d'une agréable promenade culturelle,
- la petite Ile du Rotant, véritable écrin de nature protégée,
- la maison de l'Accueil et ses magnifiques fresques, tout comme celle des Pionniers de l'Aviation, les frères Voisin, peinte face au Pont,

Albigny est une commune dynamique bénéficiant de l'attractivité de ses grandes sœurs lyonnaises et caladoises…
Mais c'est aussi et encore un village avec ses petits commerces, ses petites rues et ses habitants, dont beaucoup sont investis dans les associations locales.

Avec les arrivées combinées d'un collège à horizon 2027 et d'un nouvel écoquartier sur le projet de la ZAC Albigny-Couzon mené par la Métropole de Lyon, en lien avec Patrick Veron, maire de Couzon au mont d'Or et moi-même, il va falloir, pour développer de nouveaux habitats et accueillir de nouveaux habitants, travailler à proposer de nouvelles infrastructures. Et les sportives devront en faire partie.

C'est le défi que mon équipe et moi-même devrons relever dans les années à venir.

Mais revenons à ce qui nous rassemble aujourd'hui… Notre ballon rond adoré !

Sport populaire s'il en est, le football réunit à tous niveaux les générations, les territoires, faisant fi des classes sociales au-delà même des moments de convivialité. C'est dans cet esprit que je conçois le football.

Et si je demande à Cédric ou Julien ici présents comment reconnaitre quelqu'un qui entraine une équipe amateure, je pense qu'ils me répondront surement que vous êtes coach (en) amateur... :

- quand vous êtes bénévole, qu'être coach n'est pas un métier mais un agréable loisir ;
- quand vous vous êtes déjà retrouvé arbitre de touche pour dépanner ;
- quand vous êtes aoûtien qui prend ses vacances en juillet pour ne pas louper la reprise ;
- quand vous vous êtes déjà retrouvé avec dix joueurs sur la feuille de match… mais que ce jour-là Kévin avait heureusement apporté ses chaussures, juste au cas où, pour dépanner ;
- quand vous constatez à chaque mois d'août qu'un été au rosé peut détruire toute une équipe ;
- quand vous avez déjà eu le droit au discours d'une maman en colère parce que son fils n'était pas titulaire… puis, que le papa est venu en rajouter une couche... et que même le tonton est venu mettre son grain de sel.
- quand vous avez déjà reçu une invitation pour aller voir le club de l'OL. Plusieurs fois, … que vous avez déjà reçu une invitation de la FFF pour aller voir un match de l'équipe de France à Saint-Denis. Une seule fois… Ou que vous avez refusé toutes celles qu'on vous a offert pour un aller simple à Saint Etienne…

Mais aussi et surtout quand le foot, c'est votre grande passion. Et que cela ne changera jamais !

Et pour que tout cela soit harmonieux, il faut aussi des bénévoles. Aussi ne faut-il jamais oublier de remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent dans les clubs mais aussi dans les différentes commissions du District pour que le football puisse vivre, parfois survivre, sur nos territoires.
Remercier également les joueuses et les joueurs, qui font vibrer chaque week-end le cœur des communes où elles ou ils ont grandi.

Parmi les personnes dévouées, je tiens à saluer particulièrement toute l'équipe du Club du Saône Mont d'Or FC, qui a su relever le défi cet année d'un club plus ambitieux, pour ses adhérents, pour le territoire, pour nos communes.

Enfin merci, évidemment, à leurs présidents, Julien et Cédric, sans qui rien n'aurait été possible.

Comme le disait Albert Camus fan inconditionnel du football, *« il n'y a pas d'endroit où l'homme est plus heureux que dans un stade »*.

Soyez toutes et tous remerciés pour ce que vous faîtes au quotidien et pour ce que vous ferez demain. Je vous souhaite une belle assemblée générale. »

Madame Karine LUCAS, Conseillère Régionale et Adjointe à la Maire de COUZON AU MONT D'OR

« Monsieur le Président du District de Lyon et du Rhône, Monsieur Arsène MEYER,
Monsieur le Maire d'ALBIGNY sur SAONE, Cher Yves,
Madame la Vice-Présidente déléguée à la jeunesse et au sport, Chère Béatrice BERTHOUX,
Messieurs les Présidents du club SAONE MONT D'OR FC, Cher Cédric, Cher Julien,
Mesdames, Messieurs, les Présidents, dirigeants et représentants de clubs,

Avant toute chose, je tenais à excuser le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a été retenu par des engagements pris de longue date, et qui a souhaité que je le représente aujourd'hui.

Je vous rassure, je serai courte, l'ordre du jour de votre assemblée générale étant relativement lourd, en rappelant simplement que la région Auvergne-Rhône-Alpes est présente auprès des clubs de foot, quelle que soit leur taille, quelle que soit leur territoire, du sud, du cantal jusqu'aux alpes en passant par le Grand Lyon.

Ce soutien se matérialise notamment avec les fameux minibus-région, dont 185 clubs profitent déjà depuis 2020, notamment pour transporter les jeunes les jours de match. En attendant les livraisons des suivants…

Pour répondre à une augmentation constante des projets d'équipements sportifs destinés à la pratique du football, sur l'ensemble du territoire régional, il a été proposé de proroger la convention de partenariat pour le Schéma de Cohérence Régionale du Football.

Nous proposons ainsi et depuis 2016, une Aide Régionale à l'Equipement Sportifs – ARECS.
Cette aide générique que vous connaissez, permet de financer l'achat de petit matériel et d'équipements (maillots, ballon, cage etc…)

Notez également l'existence d'un dispositif pour l'accueil des personnes en situation de handicap, auquel nous sommes attachés.

Même si le foot pro n'est pas en réussite sur ce début de saison en Auvergne-Rhône-Alpes, nous continuons bien sur nos partenariats avec les équipes professionnelles, qui restent les locomotives de la partie sportive.

Nous faisons notre part du marché… à Laurent BLANC de faire le reste pour que l'OL tutoie de nouveau les grands clubs en Champion League et à l'ASSE de faire en sorte que Sainté se reprenne et regagne l'élite pour nous offrir de beaux derbys.

Pour cela, nous soutenons également les centres de formation, pour trouver un successeur à Karim BENZEMA au ballon d'or, toujours Made in Auvergne-Rhône-Alpes.

Et puis, je mentionnerai enfin notre soutien aux clubs intermédiaires, souvent en semi-pro, qui structurent la pratique du foot dans les territoires ruraux, comme Rhône Crussol en Ardèche ou Le Puy-Foot en Haute-Loire.

Pour finir, un grand merci pour l'investissement quotidien de vos dirigeants et bénévoles du District, grâce auxquels les championnats, les coupes et les réunions peuvent voir le jour durant toute la saison.
Plus localement, je tiens à saluer l'équipe du club de SAONE MONT D'OR FC qui porte aujourd'hui le défi d'un club plus ambitieux, plus performant pour les amoureux du ballon rond de notre territoire ! au nom de nos communes partenaires, merci pour votre engagement quotidien pour faire rayonner notre club sur le val de Saône. Au plaisir de vous retrouver demain pour encourager nos féminines !

A tous, je vous souhaite une très belle assemblée générale.

Je vous remercie. »

Monsieur Barthélémy ROY, représentant de la DRDJSCS

« Bonjour à tous,
Monsieur le Président du District,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Club,
Mesdames et Messieurs

Je vous remercie de m'avoir invité pour cette Assemblée Générale du District de Lyon et du Rhône. Je suis toujours très content d'aller sur le terrain pour vous rencontrer.

Je vais revenir sur plusieurs points comme par exemple les services civiques. On travaille beaucoup sur les services civiques pour l'inclusion des jeunes, pour soutenir les enfants en difficultés.

On est aussi actif au niveau des médailles. Des Présidents de Club, des bénévoles sont souvent récompensés par des médailles Jeunesse et Sports.

Vous êtes surement au courant que le code du sport prévoit le contrôle d'honorabilité de chacun d'entre vous. On essaye de s'assurer que les enfants qui pratiquent le football puissent être encadré dans des bonnes conditions.

Je sais que vous êtes un District avec beaucoup d'activités. On le verra je pense tout au long de cette Assemblée avec le développement du sport féminin, du foot adapté, du sport santé. C'est important que le District puisse prendre part à toutes ses politiques publiques.

Je vous remercie et je vous souhaite une bonne Assemblée Générale. »

Madame Béatrice BERTHOUX, Vice-présidente déléguée à la Jeunesse et aux Sports du Département

« Je salue à mon tour le Président, les Présidents Délégués, les Vice-présidents, Secrétaires, Trésoriers, les instances du District, ainsi que les Présidents, les représentants et tous les Clubs présents dans cette salle.

C'est avec plaisir que je représente aujourd'hui Christophe GUILLOTEAU, le Président du Conseil Départemental du Rhône. Je suis donc Vice-présidente déléguée à la Jeunesse et aux Sports au Département du Rhône.

Je suis très heureuse d'être ici et c'est à la veille de l'ouverture de cette Coupe du Monde que je voudrais dire à mon tour, comme vous l'avez dit Monsieur le Maire, que le Football réunit à la fois les générations mais aussi les territoires. La preuve ici, nous sommes bien entre le Rhône et la Métropole mais nous sommes tous dans la même salle.

Le Football présente de nombreuses qualités et c'est dans cet esprit uniquement que nous le concevons et pourtant parfois, malgré l'esprit de fête, malgré l'esprit de joie et de fair-play, nous avons vu en marge des manifestations voir des évènements qui peuvent ternir l'image de ce sport qui mérite vraiment beaucoup mieux. C'est pour cela que je veux vraiment saluer le travail que vous accomplissez en faveur de votre sport au sein du District. C'est effectivement quelque chose qui me tient particulièrement à cœur.

A côté de la défense et de la mise en valeur de ces principes indispensables dans le sport, le Foot joue aussi un rôle très important évidement au niveau social. Il faut que la pratique reste celle d'un jeu dans un esprit de vivre ensemble et surtout accessible à tous et en confiance.

Vous l'avez dit c'est la plus grande fédération française, c'est le plus grand département, c'est le plus gros comité du département et la preuve je n'ai jamais vu une AG avec autant de participants, j'avoue que j'en n'ai pas fait beaucoup c'est même la première en ma qualité de Vice-présidente aux Sports et je suis très heureuse d'être là.

Le Département du Rhône a une politique sportive importante aussi. Notamment par une aide directe au District qui sera légèrement augmentée cette année. Nous avons également des soutiens aux Clubs nationaux, le dispositif des jeux de maillots pour aider les Clubs. Cette année 45 Clubs ont été aidés.

Enfin, je vais évoquer la convention tri-annuelle entre le District et le Département qui sera proposée aux votes de décembre. Elle a été préparé avec Bruno MERCIER, que je salue et présent ce jour, qui est notre responsale en charge des Sports au Département.
Cette convention prévoit des axes que vous partagez, la formations des encadrants à laquelle nous sommes très

attachés, la formation des Arbitres y compris les Féminines, le suivi et la détection des joueurs et joueuses y compris en Futsal, le développement du Football Féminin avec des évènements qui leur sont spécialement consacrés, la sécurité et la prévention des actes d'incivilités sur et autour des terrains, et bien sûr le sport pour tous avec un fort axe de Foot adapté.

Je n'oublie pas bien sûr la fierté pour le Rhône d'avoir eu Jérémy PIGNARD, licencié à VILLEFRANCHE et lauréat d'un Rhône d'Or 2019, Arbitre de Ligue 1 et également Arbitre international.

Je voudrais rappeler également que la place du sport est décisive et ce sont des valeurs de dépassement, de respect, d'esprit d'équipe et du goût de l'effort auxquelles nous sommes bien sûr très attachés et nous vous remercions tous d'y contribuer à la place qui est la vôtre.

Merci pour tout. Bonne Assemblée. »

Arsène MEYER remet à Monsieur le Maire et aux Présidents du Club un souvenir de cette Assemblée Générale.
Et un petit cadeau souvenir pour les élus présents.

Arsène MEYER déclare officiellement ouverte l'Assemblée Générale et met fin à l'émargement des Clubs.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

<u>Allocution du Président du District de Lyon et du Rhône de Football, Arsène MEYER</u>

« Mesdames, Messieurs,

Je vais commencer mon discours par une note d'optimisme et d'ambition.
En effet, nous avons encore quelques représentants de notre District dans les différentes coupes nationales. Le hasard fait qu'hier soir nous étions encore 11 qualifiés, autant de joueurs que sur un terrain.
Je vais commencer par la Coupe de France :

- Hier vendredi, LA DUCHERE en N2 recevait un club de L2 en l'occurrence ANNECY, malheureusement LA DUCHERE s'est inclinée 2/3 dans les arrêts de jeu.
- Aujourd'hui à 14 h 30 GRENOBLE reçoit le FC VILLEFRANCHE avec comme délégué Martine GRANOTTIER Secrétaire Générale Adjointe de notre District (ce qui explique son absence à notre AG).
- A 17 h 00 LIMONEST DARDILLY ST DIDIER recevra JURA SUD

Pour ce qui est de la Coupe de France Féminines nous avons encore trois représentants qui joueront tous dimanche à 14 h 30 :

- GENAS AZIEU contre STADE AUXERROIS, une R1
- OGC NICE, D2, contre CHASSIEU DECINES
- FEC BASTIA, niveau District, contre le FC LYON

Enfin en Coupe Gambardella nous avons cinq participants, mais qui vont jouer l'un contre l'autre :

- OLIMPYQUE ST ETIENNE qui recevra ST PRIEST ce jour à 14 h 30
- GJ FEURS qui accueillera PONTCHARRA ST LOUP dimanche à 14 h 00
- MOULIN YZEURE recevra FCVB dimanche à 14 h 30
- Enfin le Derby DUCHERE contre VENISSIEUX FC se jouera dimanche à 14 h 30.

Les vainqueurs de ces rencontres de Gambardella seront invités au tirage au sort au siège de la FFF ce jeudi 24 novembre à midi.
Voilà donc nos 11 qualifiés.

En Futsal, nous sommes également dans la course car le week-end prochain nous aurons 12 Clubs sur les 16 qui s'affrontent, je ne sais pas s'il y a des exempts, mais cela élimine ipso facto un bon nombre de nos Clubs… Notre District représente plus de 70 % du Futsal régional.

Je souhaite le meilleur pour toutes ces équipes qui sont notre fierté.

Bien sûr à une autre échelle, je souhaite voir la France réussir une grande Coupe du Monde et pourquoi pas conserver son trophée. Ce ne sera pas facile, mais nous avons une grande confiance en Didier DESCHAMPS et son STAFF pour faire au mieux.
L'Equipe de France est notre porte drapeau et notre fierté ne l'oublions pas.
Bonne chance à nos BLEUS.

Après cette introduction, je souhaite évoquer 5 points avec vous.

1. Les licences

Après ce tableau d'honneur des coupes, je dois vous parler de l'avancement de nos licences, car c'est bien la preuve de notre bonne santé footballistique.

Si on peut projeter le tableau des licenciés arrêté à ce matin.

LICENCES AU 19/11/22

CATEGORIES	18/11/22	18/11/21	ECARTS	%	OBJECTIF 2023	ECARTS	AN 2021/22	Lic restantes	% restants
SENIORS	8782	8822	-40	-0,45%	9400	-618	9575	-793	-8,28%
19 18	1893	1833	60	3,27%			1981	-88	-4,44%
17 16	3116	2782	334	12,01%			2966	150	5,06%
15 14	4358	3847	511	13,28%			4103	255	6,21%
13 12	5134	4725	409	8,66%			5013	121	2,41%
FOOT ANIMATION	13842	13169	673	5,11%			14176	-334	-2,36%
FILLES	4022	3770	252	6,68%	5000	-978	4128	-106	-2,57%
ENTREPRISE	48	79	-31	-39,24%			97	-49	-50,52%
FUTSAL	2269	2122	147	6,93%	2800	-531	2578	-309	-11,99%
LOISIRS	2130	1771	359	20,27%	3000	-870	2325	-195	-8,39%
DIRIGEANTS (ES)	5428	5162	266	5,15%	6000	-572	5717	-289	-5,06%
LIC. VOLONTAIRES	874	66	808	1224,24%	1000	-126	978	-104	-10,63%
ARBITRES	448	419	29	6,92%	530	-82	517	-69	-13,35%
TECH. REGIONAL	243	245	-2	-0,82%			265	-22	-8,30%
TECH. NATIONAL	47	46	1	2,17%			48	-1	-2,08%
EDUCAT. FEDERAL	708	599	109	18,20%			664	44	6,63%
ANIMATION TECH	130	73	57	78,08%			104	26	25,00%
AYANT DROITS	377	369	8	2,17%			372	5	1,34%
DIVERS	198	109	89	81,65%			234	-36	-15,38%
	54047	50008			54000	47	55841	-1794	-3,21%
TOTAL DLR	**54047**	**50008**	**4039**	**8,08%**	**57000**	**-2953**	**55841**	**-1794**	**-3,21%**
TOTAL LIGUE	**244195**	**232931**	**11264**	**4,61%**			**255043**	**-10848**	**-4,25%**

Comme vous pouvez le constater nous sommes dans le vert pratiquement partout. En séniors, en jeunes, en féminines, futsal, loisirs, arbitres, éducateurs….
Nous venons depuis ce matin de franchir le cap des 54 000 licenciés ce qui correspond au budget que la Commission des Finances a validé. Comme vous vous en doutez nous touchons une partie des licences encaissées par la ligue. C'est dans ce sens, que nous avons été prudent en prévoyant 54 000 licenciés alors que la saison dernière nous avons terminé à 55 840 licences.
Eh bien on peut dire que maintenant nous avons déjà assuré une ligne importante de notre budget.
Je pense que nous pouvons réellement espérer battre notre record qui date de l'année de la Coupe du Monde saison 2018/2019 qui était de 56 287 licences. La tendance est que nous devrions atteindre entre 57 500 et 58 500 licences… ce qui correspond à notre plan 2022/2024 puisque nous avons prévu :

- 57 000 licences fin de cette saison
- 60 000 licences fin de la saison 2034/2024

2. Les comptes du District

Comme vous le savez, l'AG d'hiver nous permet d'entériner nos comptes arrêtés au 30 juin 2022.
Notre Trésorier vous expliquera cela en détail tout à l'heure. Toutefois, dans mon discours de juin, j'ai annoncé un déficit probable entre 20 000 et 40 000 €… J'étais visiblement trop pessimiste puisque nous terminons à l'équilibre ce avec un léger excédent.
Sur les 3 saisons qui entourent les années COVID nous avons successivement déclaré les résultats suivants :

- Juin 2020 - 29168
- Juin 2021 + 24152
- Juin 2022 + 5999

Soit en cumul + 983 €

Ce qui me permet de dire que nous avons réussi à équilibrer nos comptes sur cette période tout en :

- Vous donnant sous une forme ou une autre un peu plus de 200 000 €
- Investissant près de 150 000 € dans la rénovation de notre District (changement du système de chauffage, travaux peinture, réfection diverses etc…).

Ce résultat prouve que nous avons géré au plus fin, malgré les troubles du COVID et les incertitudes de nos recettes.
Il est bon de rappeler que l'aide aux clubs de plus de 200 000 €, vous a permis également de franchir ce moment difficile. Pour les plus anciens 200 000 € c'est plus de 1 300 000 Francs ! Avec cette somme on pouvait s'acheter une belle villa dans les années 2000 !!!

2. Notre plan 2022/2024

Nous avons édité en début de saison notre plan 2022/2024, et que nous suivons au plus près.
On vient de le dire c'est déjà bien parti pour les licences.
Mais nous voulons également développer notre activité.

FOOT FEMININ : nous sommes loin de remplir toutes les cases, nous avons une très forte marge de progression.

FUTSAL : notre District est bien positionné sur l'échiquier de la Ligue, mais cela ne me suffit pas. En effet, on me dit qu'il n'y a pas de salles disponibles…. J'ai pu constater ici ou là que ce n'était pas tout à fait exact. Comment peut-on expliquer qu'à PARIS le Futsal cartonne, ne croyez-vous pas qu'au prix du m2 à Paris ça doit être autrement plus compliqué que dans notre département ?

FOOT ADAPTE : Bravo à notre Commission et surtout aux Clubs qui se sont lancés dans cette pratique. Nous continuerons à apporter notre soutien financier et logistique à cette pratique. Car voir jouer des jeunes et moins jeunes en difficultés me réconcilie avec le FOOTBALL… Voir tous ces sourires…

ET les nouvelles pratiques dont le FOOT LOISIRS : Jérôme HERNANDEZ est détaché entre autres à cette pratique et toute la Commission Technique a bien compris les enjeux. Dans les Clubs, vous le voyez bien il y a des jeunes qui veulent jouer en compétition, d'autres veulent simplement s'amuser. Les deux méritent que l'on s'occupe d'eux.

Avec la Commission Compétitions animée par Lakhdar TOUATI nous réfléchissons « comment mieux utiliser le dimanche matin ». Car, le dimanche matin il y a de moins en moins de rencontres officielles. C'est normal, c'est le glissement qui s'est opéré suite à la mise en place en 2001 du système FACILITY (gestion des horaires) que vous connaissez bien. Pourquoi ne pas imaginer des rencontres Seniors de dernières divisions ou d'autres catégories le dimanche matin ? A ce propos, nous avons une question diverse de STE FOY LES LYON sur les horaires. Comme je dis souvent, un championnat qui n'évolue pas est un championnat qui se meure, c'est la même chose pour les Horaires. Nous reverrons ce point un plus tard dans le déroulé de notre AG.

Pour ce, des moyens sont mis à disposition aux différentes Commissions de notre District pour franchir le plus rapidement possible un nouveau CAP.
Je dois également préciser que l'ACCOMPAGNEMENT des clubs sera notre CREDO pour les années à venir. Le mot

accompagnement m'a été suggéré récemment par un Président de Club, avec qui j'échangeais sur le vœu que je vous présenterai tout à l'heure.

En effet, c'est quoi le ROLE DU DISTRICT ?
C'est bien d'ACCOMPAGNER les clubs dans leur développement. Ce n'est pas de passer le plus clair de son temps à coller des amendes. Même si les amendes sont là pour ramener dans le droit chemin ceux qui s'égarent.
Alors ACCOMPAGNEMENT ne doit pas être un mot POLITIQUE mais une véritable volonté. Pour ce, nous avons recensé ce que j'appelle les déserts FOOTBALLISTIQUES, qui seront traités par nos techniciens avec la complicité des clubs concernés.
Nous avons, grâce aux réunions avec les Mairies les plus importantes de notre District définit un plan d'échanges. Nous ne cherchons pas à nous mêler de ce qui ne nous concernent pas, mais à aider les Clubs dans leur relation avec les instances. Comme je le dis très souvent, les relations avec les mairies ont changé par rapport à ce que j'ai connu quand j'étais Président de club dans les années 90.
Aujourd'hui, les mairies ont compris que notre sport peut apporter beaucoup, et que nous devons échanger très souvent pour permettre à chacun de trouver sa place. J'ai été surpris de voir que des Maires souhaitaient échanger avec nous et que dans certains cas ils nous demandaient même de l'aide. Sur ce point, nous pouvons également utiliser le mot ACCOMPAGNEMENT.

4. La gestion de notre District

Dès le début de notre mandat, nous avons mis en place une gestion par délégation au sein même de notre district. L'objectif étant simple : « Être réactif aux demandes des clubs, Être imaginatif et gérer les difficultés du moment ».
Chaque Vice-Président ayant dans son périmètre, le suivi de plusieurs commissions. Je dois avouer que cela fonctionne maintenant très bien, j'en veux pour preuve :

Bernard COURRIER Président délégué, chargé des compétitions, de la formation et des coupes a organisé plusieurs manifestations :

- Une réflexion sur la modernisation de nos coupes
- L'organisation d'une formation des nouveaux Présidents de clubs au Groupama Stadium qui a vu les 35 Présidents sur 35 invités à apprécier cette organisation (aucun absent)
- A aller vers les Clubs pour former sur place les dirigeants éducateurs ce qui est un travail considérable

Bernard BOISSET Vice-Président chargé de la discipline et de la sécurité :

- Avec la complicité de la PSEM et de Martine GRANOTTIER, 4 réunions Sécurité ont été organisées avec la présence de plus de 220 personnes.
- Il est également intervenu auprès de la Commission de Discipline pour apporter son aide et son expérience. Car c'est une commission exigeante et difficile à manager, Eric GRAU le Président de la Discipline en sait quelque chose

Laurent CHABAUD Vice-Président chargé de l'arbitrage : il est dans tous les bons coups pour développer l'arbitrage avec la complicité de son ami Jean Claude LEFRANC que l'on ne présente plus. Revenir à 530 arbitres cette année devrait être possible, avec un objectif de 600 arbitres en 2024.

Christian SCHEIWE Vice-Président chargé de la Technique : depuis sa nomination, il s'est totalement investi alors qu'il a toujours une activité professionnelle intense. De par sa carrière de joueur, d'éducateur il est incontestable, et j'ai toujours plaisir à l'écouter. Il fait toujours preuve de modestie…. Et je le remercie chaleureusement pour ce qu'il a déjà apporté à cette importante commission.

Bien sûr je n'oublie tous les Présidents de Commission, les Présidents de Groupement sur qui je sais pouvoir compter.

Quant à notre Secrétaire Général Serge GOURDAIN il est d'une aide précieuse dans les affaires quotidiennes de notre District.

Enfin notre Trésorier Général nouvellement nommé, assisté de Franck BALLANDRAS Trésorier Adjoint, remplace notre ami défunt Michel BLANCHARD avec beaucoup d'efficacité.
Les salariés connaissent nos exigences et nos objectifs, ils ne sont pas en reste pour les efforts à fournir, dynamisés par Anne Lise RICHARD pour la partie administrative et Benoit SUBRIN pour la partie technique.

5. Discipline

Je ne peux m'empêcher de terminer ce discours sans parler des problèmes disciplinaires que nous connaissons. La commission de Discipline a un surcroît de travail principalement dû aux incivilités autour des terrains.
Certes, je touche du bois, nous n'avons pas eu jusqu'à ce jour de dossier lourd, mais ce n'est pas une raison pour ne pas tirer la sonnette d'alarme.
Je l'ai dit récemment dans la Presse, la discipline c'est tout d'abord :

- De la prévention, je l'ai dit nous avons organisé 4 réunions de sécurité et réactualisé la feuille de route qui doit être affiché dans les clubs.
- C'est ensuite la gestion du match : nos arbitres sont parfaitement formés et ils sont de qualité. Que l'on cesse de me dire qu'ils ne sont pas à la hauteur. Allez donc faire un tour dans d'autres régions pour vous en rendre compte.
- Puis c'est la sanction, en effet, quand la prévention et la gestion du match n'ont servi à rien, il ne reste plus que le bâton…

Je suis bien décidé d'appliquer nos barèmes voire de les aggraver si nécessaire mais il faut que nous revenions à de plus justes proportions. Que l'on ne me dise pas « je ne peux rien faire »…
Je n'ignore pas les difficultés que vous avez pour contenir le public, vos éducateurs, vos dirigeants.
Mais je crois qu'à un moment il ne faut pas hésiter à se séparer des brebis galeuses. Ne pas avoir peur de dire à un spectateur à un parent qu'il doit savoir se tenir correctement.
Je compte vraiment sur vous pour que cela s'améliore rapidement.

En conclusion, il y aurait encore beaucoup de choses à dire mais je n'ai pas envie de faire un discours d'une heure, d'autant plus que certains sujets vont être détaillés plus loin dans cette AG.

Merci à vous pour votre écoute !

Nous allons maintenant vous projeter un film qui en dit long sur les incivilités ! »

Le Président Arsène MEYER informe l'Assemblée que le quorum est atteint :

- Total des voix convoquées : 2 303 soit 196 Clubs
- Total des voix présentes : 2 128 soit 162 Clubs

<u>Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale du 11/06/22 à REYRIEUX</u>

Vote de l'AG pour l'approbation : approuvé à l'unanimité moins une abstention

<u>Adoption du rapport moral 2021/2022 PV Spécial AG</u>

« Enfin la reprise des compétitions avec un arrêt progressif des interdictions liées à la crise sanitaire, moment très attendu de tous, et pourtant le premier adjectif qui me vient est « Décevant », mot ultime pour qualifier cette saison devant la recrudescence des violences.

Malheureusement, on ne peut laisser sous silence l'augmentation des incivilités voire de brutalités sur et en dehors des terrains et agrémentées par l'utilisation néfastes des réseaux sociaux d'où l'importance des assemblées générales pour faire le bilan des saisons écoulées et tirer parti des expériences vécues pour faire évoluer notre football.

En France, plusieurs Arbitres ont été agressés, et à l'initiative de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football, nous avons été totalement solidaire avec eux en incitant nos clubs de Lyon et du Rhône pour soutenir l'opération de

sensibilisation en interrompant toutes les rencontres du week-end du 9 et 10 avril 2022, à la 14ème minute et ce pendant 5 minutes. Ce qui correspondait, à l'agression d'un Arbitre de notre Ligue qui a été frappé à la 14ème minute lors d'une rencontre de R3.

Alors on compte sur vous tous cette saison pour redonner le vrai sens à notre sport qu'est le football.

Ceci dit, il se porte bien malgré tout puisque nous avons terminé la saison avec 55840 licenciés. Après analyse on peut se rendre compte que depuis 2016 nous avons perdu des licenciés Seniors (baisse nationale), des U16, des Loisirs, du Futsal, des Arbitres. En revanche, nous notons une forte progression des Féminines, des U20 et des Dirigeants.

Notre District a œuvré toujours dans l'objectif d'aider et de faire évoluer notre football et va continuer sans relâche.

Dans la continuité de la crise sanitaire on vous a fourni gratuitement des gilets "Responsable COVID" dans le but de démontrer au pouvoir politique que nos Clubs assuraient la sécurité sanitaire de nos compétitions.

Puis une opération LICENCES DIRIGEANTS VOLONTAIRES a été mise en place destinées à vos bénévoles qui gèrent vos buvettes, s'occupent de votre intendance, accompagnent en voiture vos jeunes ou moins jeunes …dont le but premier a été de vous aider à trouver des bénévoles dans vos clubs et obtenir des points supplémentaires pour le calcul du Fair-Play ; saluons les 3 premiers de ce trophée : 1er : FC MONT BROUILLY 2ème EX AEQUO : LYON LA DUCHERE et OLYMPIQUE DE VAULX.

L'Arbitrage Féminin a subi de tristes jours puisque nous avons été destinataires de plusieurs rapports rédigés par des officiels de nos instances et qui concernaient le mauvais accueil et les propos déplacés vers nos ARBITRES FEMININES. Les élus du CD du DLR ont réagi et ont décidé de sanctionner sévèrement en doublant les sanctions disciplinaires et financières voir même de retirer des points après instruction pour les récidivistes.

Une opération FOOT CITOYEN « TRAVAUX » ECOLOS POUR LES CLASSES FOOT a été mise en place à l'initiative de la Commission Technique et des Jeunes, une quarantaine d'élèves des classes foot des collèges Saint-Louis Saint-Bruno de Lyon (OL Féminin), Louis Querbes de Vourles (US Millery-Vourles), Val d'Argent de Sainte-Foy l'Argentière (Haute Brévenne Foot) et Emile Zola de Belleville (Belleville Beaujolais Foot) ont été accueillis à notre district en présence également des membre de l'association Football Ecologie France, pour disputer un « match » particulier autour du thème de l'écologie dans le football, en trois temps : sensibilisation, activation et engagement. Le résultat ? trois fresques issues des travaux de groupes effectués dont une est affichée dans les locaux du District… Une première qui en appellera d'autres…on l'espère.

Autre action menée par la commission technique avec la SECTION SPORTIVE DES MINIMES du DLR dont l'objectif a été d'organiser des rencontres entre élèves et dirigeants d'entreprises membres du club des 1000 de notre district afin de donner des pistes d'orientation professionnelle et pourquoi pas de susciter des vocations…
Notre district ne chôme pas… Depuis trois saisons maintenant, nous sommes très présents sur les réseaux sociaux, moyen de communication indispensable à notre époque et complémentaire d'un site Internet. Nous sommes accessibles sur quatre plateformes, pour toucher un maximum de cibles et de publics : Facebook, Instagram, twitter et LinkedIn tout cela menés d'une main de maître par Denis Dupont.

Le club des 1000 très présent aussi puisqu'il compte près de 50 partenaires et mécènes ; les dons récoltés ont servi pour la saison écoulée à alimenter le FAR (Fonds d'Aide à la Reprise).

Pour cette saison les fonds vont aider en partie le foot adapté qui commence à prendre place dans notre district et dans les clubs et on s'en réjouit.

Enfin je ne peux terminer ce rapport moral sans vous parler d'un nouveau challenge mis en place par notre District toujours dans un but de vous aider, vous soutenir : « l'OPERATION CAP OU PAS CAP ? CROISSANCE AUTOUR DES PRATIQUES » ; vous en avez pris je l'espère connaissance sur les PV ; il consiste à vous accompagner pour la période du 1er juillet au 31 octobre 22 pour développer vos équipes (séniors, féminines), vos nombres de licenciés… avec à la clé des récompenses.

De nouveaux défis seront mis de nouveau en place à partir du 1er novembre, alors soyez vigilent sur les PV et à vous

de jouer !

Place maintenant à cette saison 2022/2023. J'espère que tous ensemble nous mettrons tout en œuvre pour qu'elle soit réussie. On compte sur vous tous pour y arriver. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne saison. »

Vote de l'AG pour l'adoption : approuvé à l'unanimité moins une abstention

Présentation des comptes 2021/2022 - Messieurs Patrick PINTI et Franck BALANDRAS (Trésoriers du District)

« Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Bonjour à tous.

Enfin une saison complète après ces périodes compliquées de confinements qui nous l'espérons tous seront de mauvais souvenirs, ce qui ne nous empêche pas, pour chacun d'entre nous d'être vigilant.

En ce qui concerne les comptes annuels de la saison 2021/2022, vous avez pris connaissance de ceux-ci dans le PV « Spécial Assemblée » du 19 novembre 2022, nous allons parcourir avec vous le détail des montants, nous avons quand même conservé le comparatif avec l'exercice N-1 qui était une saison tronquée d'où des variations importantes. Vous constaterez également que notre prévisionnel était de qualité.

D'autre part, nous précisons qu'aucune modification notoire de présentation comptable n'a été pratiquée. Notre Expert-Comptable pourra vous le confirmer quand il précisera certains points du bilan comme il le fait habituellement.

A titre personnel je tiens à remercier les membres du district qui m'ont aidé suite à la reprise du poste de Trésorier Général, alors merci Anne-Lise, Virginie, Franck et Arsène, c'est bien un travail collectif tout comme notre sport.

LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	**Rappel prévis.**
	2021-2022	**%**	2020-2021	%	N/N-1	**2021-2022**
PRESTATIONS	702 711	48,3%	334 517	33,5%	110,07%	828 912
GROUPEMENTS	45 814	3,1%	0	0,0%	NS	49 000
SUBVENTIONS	584 103	40,1%	593 063	59,3%	-1,51%	501 000
ENGAGEMENTS	54 130	3,7%	18 318	1,8%	195,50%	58 300
PRODUITS DIVERS	31 976	2,2%	1	0,0%	NS	5 000
REPRISE PROVISIONS ET TRANSFERTS	36 566	2,5%	53 771	5,4%	-32,00%	1 000
TOTAL	**1 455 300**	**100%**	**999 670**	**100%**	**45,58%**	**1 443 212**

Avec une année complète vous pouvez constater que la majorité des postes sont en progression par rapport à l'exercice précédent, je ne renouvellerai pas cette remarque puisque cela sera vérifié pour chaque nature de charges et de produits.
Notre prévisionnel a été optimiste sur certains postes mais tout a été bien compensé, les prestations représentant 48.3% et les subventions pour 40.1% sont les deux postes les importants des ressources.

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
FRAIS DE PERSONNEL	696 767	48,7%	350 904	38,2%	98,56%	639 320
CONSOMMATIONS	24 709	1,7%	13 670	1,5%	80,75%	19 000
GROUPEMENTS	8 329	0,6%	2 613	0,3%	218,75%	12 000
SERVICES EXTERIEURS	151 628	10,6%	148 562	16,2%	2,06%	149 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	449 106	31,4%	245 397	26,7%	83,01%	526 892
IMPOTS ET TAXES	16 226	1,1%	16 478	1,8%	-1,53%	17 000
CHARGES DIVERSES	0	0,0%	378	0,0%	NS	0
DOT. AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	84 878	5,9%	140 986	15,3%	-39,80%	80 000
TOTAL	**1 431 643**	**100%**	**918 988**	**100%**	**55,78%**	**1 443 212**

Progression des frais de Personnel qui représente 48,7% des charges et autres services extérieurs représentant 31.4% des charges.

L'ensemble des produits et des charges seront détaillés dans les prochains tableaux

LE DETAIL DES PRODUITS

LES PRESTATIONS

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
DEPLACEMENTS BENEVOLES (impôts)	48 853	6,6%	37 169	11,1%	31,43%	80 000
COTISATIONS CLUBS	26 500	3,6%	27 630	8,3%	-4,09%	28 200
FRAIS DE GESTION CLUBS	20 515	2,8%	20 750	6,2%	-1,13%	20 000
AMENDES DISCIPLINAIRES	230 781	31,4%	49 714	14,9%	364,22%	250 000
AUTRES AMENDES	90 657	12,3%	15 542	4,6%	483,30%	94 420
FRAIS DE PROCEDURE ET D'APPEL	4 620	0,6%	1 050	0,3%	340,00%	6 000
RECLAMATIONS	11 835	1,6%	1 485	0,4%	696,97%	10 000
ANNUAIRE DU DISTRICT	12 517	1,7%	13 140	3,9%	-4,74%	14 000
PARTENARIAT ET MECENAT	44 180	6,0%	13 500	4,0%	227,26%	61 500
SPONSORS COUPE LYON ET RHONE	25 500	3,5%	25 268	7,6%	0,92%	
FAR-FONDS D'AIDE A LA REPRISE	-1		64 317	19,2%	-100,00%	
VENTE BALLON DLR	1 500	0,2%				
FORMATIONS ET STAGES	145 908	19,9%	32 722	9,8%	345,90%	215 592
ARBITRES	36 724	5,0%	29 469	8,8%	24,62%	42 000
TABLETTES FMI	0	0,0%	0	0,0%	0,00%	0
COM. COUPE DE LYON ET DU RHONE	2 622	0,4%	447	0,5%	-10,00%	500
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL	31 976	4,4%	2 314	0,7%	1281,85%	
TOTAL	**734 687**	**100%**	**334 517**	**100%**	**119,63%**	**822 212**

Petit rappel, la catégorie des prestations représente, pour la majorité des postes, les contributions des clubs au District, soit les frais de cotisations, les amendes, les formations et stages.
Les amendes disciplinaires étant le poste le plus important à 31,4% suivi par les formations et stages à 19,9% et les autres amendes à 12,3%
Il est à préciser que les formations réalisées par la commission technique du district de Lyon et du Rhône occupe la première place au sein de la FFF, félicitations à eux.
Progression du partenariat, mécénat un peu en deçà de nos prévisions maintien du montant du sponsors de la coupe de Lyon et du Rhône et qui représente 9,5% des prestations.

LES GROUPEMENTS

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
BEAUJOLAIS	8 224	18,0%	0	0,0%	NC	9 000
BREVENNE	8 411	18,4%	0	0,0%	NC	10 300
SAÔNE METROPLE	8 733	19,1%	0	0,0%	NC	10 200
LYON METROPOLE	8 756	19,1%	0	0,0%	NC	10 000
VALLEE DU RHÔNE	11 690	25,5%	0	0,0%	NC	9 500
TOTAL	**45 814**	**100%**	**0**	**0%**	**NC**	**49 000**

Les groupements ont retrouvé leur rythme de croisière après un exercice précédent qui les avait totalement impactés un peu en dessous de nos prévisions.

LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
SUBVENTION ANNUELLE LAuRA Foot	129 107	22,1%	122 222	20,6%	5,63%	123 000
SUBVENTION EXCEPTONNELLE LAuRA Foot	6 730	1,2%	0	0,0%	NC	0
SUBVENTIONS FFF / BONS FORMATION	34 734	5,9%	19 044	3,2%	82,39%	10 000
SUBV.FFF/CONTRAT OBJECTIF	122 495	21,0%	119 445	20,1%	2,55%	120 000
SUBV. FONCTIONNEMENT GENERAL	175 898	30,1%	179 069	30,2%	-1,77%	172 000
SUBV.AGENCE NATIONALE DU SPORT	33 500	5,7%	36 000	6,1%	-6,94%	36 000
DEPART. RHONE + METROPOLE LYON	48 000	8,2%	40 000	6,7%	20,00%	40 000
SUBV. METROPOLE SPORT ET SANTE	33 639	5,8%	77 283	13,0%	NC	0
TOTAL	**584 103**	**100%**	**593 063**	**100%**	**-1,51%**	**501 000**

Les engagements pris par la FFF, la Ligue Régionale et les organismes territoriaux ont été tenus. Nous avons reçu 584103€ contre 593063€ soit en légère baisse de -1,51%.
Vous noterez la disparition de l'aide de l'état dédiée aux entreprises et associations touchées par la pandémie compensée partiellement par la subvention Métropole Sport et Santé.

LES ENGAGEMENTS

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
CLUBS LIBRES	33 213	61,4%	13 333	72,8%	149,10%	34 100
FEMININES	5 076	9,4%	665	3,6%	663,31%	4 000
FOOT ENTREPRISE	440	0,8%	252	1,4%	74,60%	800
FOOT LOISIRS	7 581	14,0%	4 068	22,2%	86,36%	8 500
FUTSAL	7 549	13,9%	0	0,0%	NC	8 900
TOURNOIS	273	0,5%	0	0,0%	NC	2 000
TOTAL	**54 132**	**100%**	**18 318**	**100%**	**195,51%**	**58 300**

Progression du nombre de licenciés, l'ensemble des postes étant en forte progression ce qui est logique après une saison précédente tronquée.
L'engagement des clubs libres représentant 61.4% de l'ensemble des postes

LES REPRISES DE PROVISIONS ET LES TRANSFERTS DE CHARGES

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
REPRISES DE PROVISIONS	29 957	81,3%	50 085	93,1%	NC	0
TRANSGERTS DE CHARGES	6 909	18,7%				5 000
PRODUITS FINANCIERS	0	0,0%	3 686	6,9%	-100,00%	1 000
TOTAL	**36 866**	**100%**	**53 771**	**100%**	**-31,44%**	**6 000**

Les reprises de provisions concernent des dépenses ou charges décidées au cours des exercices précédents et qui se sont débouclées au cours du dernier exercice
Les transferts de charges concernent principalement la participation des salariés au coût des titres restaurants et les remboursements de Sécurité Sociale.

LE DETAIL DES CHARGES

LES FRAIS DE PERSONNEL

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
REMUNERATIONS BRUTES	464 993	66,7%	403 457	115,0%	15,25%	410 000
SUBVENTIONS RECUES S/SALAIRES	0	0,0%	0	0,0%	NC	0
SUBV. METROPOLE SPORT ET SANTE	0	0,0%	0	0,0%	NC	0
MISE A DISPOSITION LAURAFOOT	0	0,0%	0	0,0%	NC	0
AUTRES REMUNERATIONS	0	0,0%	0	0,0%	NC	0
CHARGES SOCIALES & FISCALES	226 699	32,5%	45 047	12,8%	403,25%	219 320
FORMATION DU PERSONNEL	5 075	1,0%	8 370	2,4%	-39,37%	10 000
INDEMNITE DE CHOMAGE PARTIEL	0	0,0%	-105 970	-30,2%	-100,00%	0
TOTAL	**696 767**	**100%**	**350 904**	**100%**	**98,56%**	**639 320**

La progression des rémunérations brutes entraine automatiquement la progression des charges sociales et fiscales celles-ci étant calculées en pourcentage.
L'indemnité de chômage partiel durant l'exercice précédent n'est plus d'actualité.

LES CONSOMMATIONS

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
FOURNITURES NON STOCKEES	13 053	52,8%	10 389	76,0%	25,64%	11 000
FOURNITURES STOCKEES	11 656	47,2%	3 281	24,0%	255,26%	8 000
TABLETTES FMI	0	0,0%	0	0,0%	NC	0
TOTAL	**24 709**	**100%**	**13 670**	**100%**	**80,75%**	**19 000**

Les dépenses de fournitures non stockées concernent principalement les frais d'EDF.
Afin de réduire les coûts le district a investi dans le changement du mode de chauffage, les radiateurs électriques ayant été remplacés par de pompes à chaleur air/air ne verrons sur le prochain exercice l'impact malgré les augmentations du coût du chauffage.
Les fournitures stockées sont principalement les fournitures de bureau.

LES GROUPEMENTS

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
BEAUJOLAIS	1 777	21,3%	281	10,8%	532,38%	2 000
BREVENNE	1 426	17,1%	739	28,3%	92,96%	2 000
SAÔNE METROPOLE	1 835	22,0%	719	27,5%	155,22%	2 000
LYON METROPOLE	1 620	19,5%	597	22,8%	171,36%	2 000
VALLEE DU RHÔNE	1 005	12,1%	277	10,6%	262,82%	2 000
AUTRES DEPENSES GROUPEMENTS	666	8,0%	0	0,0%	NC	2 000
TOTAL	**8 329**	**100%**	**2 613**	**100%**	**218,75%**	**12 000**

Bonne gestion des charges de vos groupements en dessous de notre prévisionnel, logique progression par rapport à la saison précédente.

LES SERVICES EXTERIEURS

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
LOCATIONS DIVERSES	25 443	16,8%	25 450	17,1%	-0,03%	22 000
ENTRETIEN ET REPARATIONS	11 856	7,8%	24 030	16,2%	-50,66%	12 000
MENAGE SIEGE	11 200	7,4%	8 675	5,7%	29,11%	13 000
COPROPRIETE	0	0,0%	0	0,0%	0,00%	0
RAMASSAGE NICOLIN	6 851	5,0%	5 507	3,8%	24,41%	5 500
MAINT. INFORMATIQUE / BUREAUTIQUE	2 740	1,8%	5 830	3,9%	-53,00%	4 000
PRIMES D'ASSURANCES	13 135	8,7%	12 171	8,2%	7,92%	12 000
HONORAIRES ADMINISTRATIFS	11 489	7,6%	12 932	8,7%	-11,16%	12 000
HONORAIRES COMMERCIAUX	31 717	20,0%	20 637	13,9%	53,69%	25 000
HONORAIRES CONSEILS JURIDIQUES	12 000	8,0%	2 400	1,6%	400,00%	12 000
AFFRANCHISSEMENTS	9 953	6,6%	11 543	7,8%	-13,77%	12 000
TELEPHONE	11 144	7,3%	16 081	10,8%	-30,70%	14 000
ALARME	1 881	1,2%	2 275	1,5%	-17,32%	3 000
SERVICES BANCAIRES	2 218	1,5%	1 031	0,8%	115,13%	2 500
TOTAL	**151 627**	**100%**	**148 562**	**100,0%**	**2,06%**	**149 000**

Les frais liés aux services extérieurs sont en progression de 2,06%, votre district à renégocier les contrats des prestataires de services arrivant à échéance au mieux de nos intérêts, le dernier en date étant les ramassages NICOLIN. La progression des Honoraires commerciaux sont justifiés par l'arrivée de nouveaux sponsors et en même temps vous pouvez constater la baisse du poste entretien et réparations.

LES AUTRES SERVICES EXTERIEURS

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2021-2022	%	2020-2021	%	N/N-1	2021-2022
DEPENSES DIVERSES	6 653	1,5%	10 621	4,3%	-37,36%	5 000
CLUB DES 1000	2 655	0,5%				0
SUBVENTIONS AUX AMICALES	1 800	0,4%	58	0,0%	3003,45%	2 400
COMMUNICATION PUBLICITE	8 117	2,1%				0
BA OPERATIONS PONCTUELLES	6 283	1,6%				0
RECOMPENSES ET FAIR-PLAY	14 345	3,2%	3 745	1,5%	283,04%	14 000
DISPOSITIF ETOILES	6 847	1,5%	9 750	4,0%	NC	12 000
ANNUAIRE DU DISTRICT	16 202	3,6%	10 440	4,3%	55,19%	12 000
DONS	400	0,1%	400	0,2%		2 000
DEPLACEMENTS BENEVOLES (impôts)	48 853	10,8%	37 169	15,1%	31,43%	80 000
INDEMNITES PRIMES D'ELOIGNEMENT	5 550	1,2%	3 840	1,6%	44,53%	4 000
ANNIVERSAIRE 100 ANS DU DISTRICT	0	0,0%	14 050	5,7%		0
FAR-FONDS D'AIDE A LA REPRISE	0	0,0%	11 882	4,8%		0
REMB FRAIS CONVOC. / DELEGATIONS	88	0,0%	0	0,0%	NC	500
FRAIS DE MISSIONS	13 210	2,9%	4 168	1,7%	216,94%	8 500
FRAIS DE RECEPTIONS	26 019	5,7%	18 298	7,5%	42,20%	15 000
DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	11 622	2,6%	4 879	2,0%	138,20%	14 700
AUTRES DEPLACEMENTS	0	0,0%				0
AG DE LIGUE	0	0,0%	-270	-0,1%	-100,00%	500
ANPDF / LFA / AE2F	1 446	0,3%	749	0,3%	93,06%	2 000
FRAIS DELEGATIONS	10 495	2,3%	6 335	2,6%	65,67%	8 000
FRAIS OBSERVATEURS ARBITRES	4 991	1,1%	0	0,0%	NC	500
COUPE DLR SENIORS	40 855	9,2%	49 766	20,3%		42 000
COMMISSIONS DIVERSES	27 417	6,0%	4 185	1,7%	555,13%	28 900
COMMISSION DES ARBITRES	42 640	9,4%	14 030	5,7%	203,92%	47 500
COMMISSION TECHNIQUE	21 613	4,8%	5 873	2,4%	268,01%	25 500
FORMATIONS ET STAGE	107 060	23,0%	15 005	6,1%		78 900
JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS	0	0,0%	0	0,0%	NC	3 000
SECTIONS SPORTIVES	19 782	4,4%	17 455	7,1%	13,33%	29 500
LABELISATION / PAC / PEF	1 657	0,4%	1 772	0,7%	-6,49%	6 000
ACTIONS USEP	1 834	0,4%	1 196	0,5%	NC	1 500
NOUVELLE PRATIQUE SPORTIVES	1 754	0,4%				3 000
COMMISSION MEDICALE	3 910	0,9%	0	0,0%	NC	3 500
TOTAL	**454 098**	**100%**	**245 396**	**100%**	**85,05%**	**450 400**

Forte progression des autres services extérieurs à 85,05 % ce qui représente parfaitement une saison complète, le poste Formations et Stages en étant la parfaite illustration, mais l'ensemble des postes ont été impactés.
Vous avez également sûrement noté la progression des frais de réception, c'est un choix de votre district d'améliorer la qualité des buffets servis pour les clubs lors des diverses réceptions.
Augmentation des indemnités primes d'éloignement passant de 4 000€ à 5 550€

LES IMPOTS ET TAXES

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation N/N-1	Rappel prévis. 2021-2022
	2021-2022	%	2020-2021	%		
TAXE FONCIERE	16 226	100,0%	16 478	100,0%	-1,53%	17 000
AUTRES IMPÔTS ET TAXES	0	0,0%	0	0,0%		0
TOTAL	**16 226**	**100%**	**16 478**	**100%**	**-1,53%**	**17 000**

Stabilité de la taxe foncière à 16 226€ c'est rassurant mais à surveiller.

LES DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation N/N-1	Rappel prévis. 2021-2022
	2021-2022	%	2020-2021	%		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	77 387	91,2%	59 086	41,9%	30,97%	80 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS	7 491	8,8%	81 900	58,1%	-90,85%	0
TOTAL	**84 878**	**100%**	**140 986**	**100%**	**-39,80%**	**80 000**

Progression de la dotation aux amortissements liée aux travaux de changement de mode de chauffage évoqués précédemment, avec l'objectif de réduire les dépenses des fournitures non stockées.
La dotation est composée de la provision pour l'aide de 1€ par licence (fond d'aide aux clubs) et de l'engagement retraite.

LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT, LE RESULTAT COURANT ET LE RESULTAT NET COMPTABLE

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation N/N-1	Rappel prévis. 2021-2022
	2021-2022	%	2020-2021	%		
RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT	1 455 301		999 670		45,58%	1 443 212
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	-1 431 643		-918 988		55,78%	1 443 212
Résultat de fonctionnement	**23 658**	**1,6%**	**80 682**	**8,1%**	**-70,68%**	**0**
PRODUITS FINANCIERS	683		316		116,14%	0
Résultat courant	**24 341**	**1,7%**	**80 998**	**8,1%**	**-69,95%**	**0**
REPRISE SUBV. INVESTISSEMENTS	7 451		7 451		0,00%	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0		155		-100,00%	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-25 793		-64 452		-59,98%	
RESULTAT NET COMPTABLE	**5 999**	**0,4%**	**24 152**	**2,4%**	**-75,16%**	**0**

Résultat de fonctionnement dégageant un solde positif à 23 658€, les produits financiers en légère progression, reflet d'une trésorerie saine et en bon état de conservation.
La reprise des subventions d'investissements concerne l'amortissement des subventions obtenues lors de la construction de notre siège social et l'acquisition d'un minibus.
Enfin, les charges exceptionnelles sont liées à l'objectif de futurs investissement ou aides pour les prochaines saisons.
Nous avons le plaisir de présenter une résultat net comptable positif de 5 999€

EN CONCLUSION

Comme indiqué au début de notre prise de parole, un plaisir d'avoir accompli une saison entière que ce soit sportivement ou comptablement.
Vous avez pu constater l'importance des variations de montants d'une saison à l'autre, cette crise qui aurait pu être un obstacle sur la gestion au quotidien des fonds de notre du district, au contraire cela s'est transformée en une force de réflexion et de proposition pour aider notre district, nos clubs et nos licenciés.
A la vue de ces évènements, présenter des comptes en déficit n'aurait pas été choquant, mais notre travail à tous,

bénévoles et salariés nous a permis de vous présenter des comptes avec un solde positif ce qui réjouis les trésoriers que nous sommes.
D'autant plus que pour cette saison les aides du District de Lyon et du Rhône à destination des clubs ont été les suivantes :

Remboursement des engagements	65 577 €
Gilets verts « COVID »	8 127 €
Remboursement des licences volontaires	4 130 €
Bons d'achat opération licences volontaires	3 282,50 €
TOTAL	**83 116,50 €**

Nous avons essayé de vous présenter les comptes le plus clairement et le plus sobrement possible et surtout de ne pas vous assommer avec des multitudes de chiffres car l'Assemblée Générale d'hiver n'est pas terminée.
Merci pour votre écoute, bonne saison et bonne Assemblée Générale à tous.

Présentation du rapport financier par Olivier RUDLOFF, Expert-Comptable

Total du bilan : 1 851 310 € Résultat : Excédent de 5 999 €

ACTIVITÉ EXERCÉE ET MOYENS
Le District assure la gestion du football sur le Territoire. Il a plus particulièrement pour objet :
- d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, dans le Territoire ;
- de délivrer les titres départementaux et procéder aux sélections départementales ;
- de mettre en œuvre le projet de formation fédéral ;
- d'entretenir toutes relations utiles avec la FFF, la Ligue, les autres Districts et Ligues régionales et les groupements qui sont ou seront affiliés à la FFF, les pouvoirs publics et le mouvement sportif ;
- de défendre les intérêts moraux et matériels du Football dans le Territoire ; Le District exerce son activité par tous moyens de nature à lui permettre de développer la pratique du Football et d'encourager les clubs qui y contribuent, notamment par l'organisation d'épreuves dont il fixe les modalités et les règlements.

Pour l'accomplissement de sa mission, l'association reçoit des subventions et dispose de revenus complémentaires (cotisations, amendes, formation…).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles de règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

FAITS MARQUANTS

La crise sanitaire liée au Covid-19
La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 ont eu un impact significatif sur les comptes au 30 juin 2021.
Sur cet exercice, le district n'a perçu aucune aide sauf des allocations de chômage partiel : 4 490 €. Il n'y a pas eu

d'incidence. Cependant, il est à noter que les chiffres de cet exercice sont difficilement comparable avec l'exercice précédent.

Le fond d'aide à la reprise : * 0
Toutes les aides prévues ont été versées aux clubs sur l'exercice 2021-2022.
La provision de 25 782 € a été reprise en contrepartie d'une charge exceptionnelle de 23 767 €

L'aide 1 € par licence (Fonds d'Aide aux Clubs) : 55 840 € (Compte 158120)
Le District du Rhône a acté lors d'un conseil d'administration, le versement d'une aide au club intitulée « 1 € par licence ». Cette aide est destinée à devenir pérenne. Elle a augmenté de 7 148 € en fonction de la hausse des licenciés.

REMARQUES SUR LES POSTES DU BILAN

ACTIF

NOTE SUR LES IMMOBILISATIONS
Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.
L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire.
Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes.
Logiciels : 1 an
Matériel et outillage : 5 ans
Matériel de bureau et informatique : 3 ans
Mobilier : 10 ans
Matériel de transport : 5 ans
Agencement : entre 5 et 10 ans

	Valeur 01/07/2021	Acquisition 2021/2022	Cession/Rebut 2021/2022	Valeur 30/06/2022
Immo. Incorp.	8 863	11 261	0	20 124
Constructions	884 232	0	0	884 232
Materiels et equip.	163 901	3 477	0	167 378
Autres immo. Corpo.	312 217	81 876	0	394 093
Immo. Financières	1 000	0	0	1 000
Total	1 370 213	96 613	0	1 466 826

Des investissements en mobilier et matériels informatiques ont été réalisés sur l'exercice. Ces acquisitions permettent de maintenir en état l'ensemble des biens nécessaires au bon fonctionnement du District.
Un amortissement régulier est pratiqué sur l'ensemble des immobilisations. Pour cet exercice, il est de 77 387 €.

Le District de Lyon et du Rhône de football est propriétaire de ses murs qu'il a fait construire en 1995 et inaugurés en juin 1996. L'immeuble est amorti sur 40 ans soit 2.5% par an. Pour la construction de ce siège, le District a reçu une subvention du Conseil Général de 152 449.02 €. Une reprise de 3811.23 € est faite chaque année pour que cette subvention soit amortie au même rythme que l'immeuble.
La valeur du terrain n'est pas comprise dans l'immeuble : en effet, le terrain appartient à la Ville de Lyon. Il existe un bail emphytéotique avec la SCI DRF-OL, dont le district est associé à hauteur de 40%. Ce bail a été renouvelé en janvier 2020 pour une nouvelle période de 40 ans pour se terminer en 2060 avec un loyer fixé à l'euro symbolique.

La subvention pour investissement reçue sur l'exercice 2017-2018 pour l'acquisition d'un minibus s'élevait à 18 200 €. Elle est rapportée au résultat au même rythme que l'amortissement du minibus.

Au total, le poste « subvention d'investissement » s'élève à 58 459 € au 30/06/2022 en valeur nette (subvention totale : 170.650 € / quote-part de subvention rapportée au résultat : 112.191 €).

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances diverses comprennent les Clubs et les produits à recevoir. Certaines créances ont été dépréciées suivant leurs anciennetés. Pour l'exercice 2021-2022, il a été comptabilisé une provision pour dépréciation sur les clubs de 5 735 €.

La gestion de la trésorerie : le contrat avec l'organisme bancaire qui gère le solde du compte au jour le jour « en bon père de famille » a permis de générer 683 € de produits financiers.

Le poste provision pour risques et charges présente un solde de 78 798 €. Il a été comptabilisé :

- Une provision de 16 958 € (+343 €) a été constituée pour faire face aux engagements de retraite vis-à-vis des salariés.
- Pour la déterminer, il a été tenu compte des hypothèses suivantes : application de la convention collective du sport, départ à la retraite à 65 ans, taux d'actualisation : 3.23 %, progression des salaires : +1 %, taux de charges sociales : 39 %. Calcul effectué de manière rétrospective prorata temporis (IAS 19).
- Nous appliquons la comptabilisation des engagements de retraite conformément à la méthode préférentielle.
- Une provision de 6 000 € pour l'engagement des primes liées à l'éloignement.
- Une provision pour le Fonds d'Aide aux Clubs (FAC) 1 € par licence de 55 840 €

L'endettement ne comprend que des dettes à court terme qui, à ce jour, ont été réglées.
L'ensemble des créances et des dettes sont exigibles à moins d'un an.

Évaluation du volontariat (Direction+Bénévoles) : Le bénévolat n'a pu faire l'objet d'une estimation précise faute de références comparables suffisantes.

L'effectif moyen du personnel est égal à 14.

Le poste fonds associatif avec droit de reprise a été repris dans le poste « projet associatif » sans notion de date d'utilisation.
Chaque année, le résultat de l'exercice est affecté à ce compte.

NOTE SUR LES PROVISIONS POUR RISQUES EXCEPTIONNELS EXISTANTES À LA CLÔTURE
Dotations aux provisions (Compte #681500) : 7 491 €

- Provision pour l'aide 1€ par licence (FAC) : 7 148 €
- Engagement retraite : 343 €

Reprise de provisions (Compte #781500) : 29 957 €

- Fonds d'aide à la reprise : 25 783 €
- Dépréciation des clubs : 4 174 €

NOTE SUR LES CHARGES A PAYER, LES PRODUITS A RECEVOIR ET LES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

- Fournis.fact.non parvenue : 23 144 €
- Fourni.avoir non parvenue : 0 €
- Congés payés dus : 43 420 €
- Personnel-autres charges à payer : 17 584 €
- Org.soc.autr.ch. à payer : 28 140 €
- État autres ch. à payer : 15 968 €
- Produits constatés d'avance 0 €

- Credi.debit.div.char.à payer : 24 900 €
- Credi.debit.div.prod.à recevoir : 152 029 € (Subventions à recevoir)
- Charges constatées d'avance : 221 €

REMARQUE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT
Les produits de fonctionnement ont augmenté de 46 %.
Parallèlement, les charges de fonctionnement ont augmenté de 56 %.
Ainsi le résultat de fonctionnement présente un excédent de 23 658 €.
Pour obtenir le résultat final de + 5 999 € (excédent), il suffit d'ajouter au résultat de fonctionnement les produits financiers et le résultat exceptionnel.

Composition du résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont constitués des éléments suivants:
- Reprise en comptabilité de la subvention du conseil général : 3 811 €
- Reprise en comptabilité de la subvention du minibus : 3 640 €

Les charges exceptionnelles sont constituées des éléments suivants:
- Perte sur créance irrécouvrable : 2 026 €
- Fonds d'aide à la Reprise (FAR) : 23 767 €

REMARQUE SUR LA FISCALITE DE L'ASSOCIATION
Etant une entité sans but lucratif, elle n'est pas soumise aux impôts commerciaux.
Les demandes de déduction fiscale faites par les bénévoles par le canal du District se sont élevées à 48 853 € sur l'exercice 2021/2022.

ENGAGEMENTS HORS BILAN
Néant

Compte rendu du Commissaire aux Comptes, Roger NOVEL

Monsieur NOVEL fait lecture à l'assemblée de son rapport général qui certifie sans réserve les comptes du District.

Approbation des comptes annuels 2021/2022

Vote pour l'approbation des comptes : approuvé à l'unanimité moins une abstention

Arsène MEYER remercie les Trésoriers ainsi que les services du District qui ont tenu cette parfaite comptabilité.

Affectation du résultat au fond associatif du District

Vote pour l'affectation du résultat au fond associatif : approuvé à l'unanimité

Présentation EKINSPORT

Les représentants d'EKINSPORT présente la société.

EKINSPORT

Equipementier Officiel District de Lyon et du Rhône

1er Distributeur Nike TeamSport en France

TEAM

EKINSPORT : qui sommes-nous ?

EKINSPORT : équipementier sportif, distributeur n°1 de NIKE en France.
Fort d'une expérience de plus de 10 ans, nous sommes en partenariat avec + de 2 000 clubs et associations, et répondons aux besoins du monde amateur et professionnel

Avec une structure TEAMSPORT dédiée aux clubs et collectivités mais également aux particuliers.

EKINSPORT TEAM

Force de vente

EKINSPORT TEAM

Département Vente

Terrain : Commerciaux

Digital : Ekinsport.com

Force de vente

Service-client
Un service-client mis à disposition pour nos clients du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Infographie

Département Infographie
Le service « infographie » permet de vous réaliser des visuels pour faire valider auprès de vos sponsors.

Création de visuels

Personnalisation internalisée

Département Production 1000 m²
L'ensemble des marquages est réalisé par nos soins grâce à un service production composé d'une douzaine de personnes.

Logo tissé ou brodé thermocollant, en digitrans, en flex...

Logistique - Livraison

Département Logistique : 3000 m²
Notre département logistique est adossé au logisticien historique TRANSCAN qui nous permet de stocker énormément de produits et nous garantit un traitement des commandes très rapide.

Département Livraison
C'est un service que nous sous-traitons via différents prestataires : DPD, GLS, COLISSIMO, France EXPRESS...

Site internet : ekinsport.com

Département DIGITAL

- 2009 : Premier site e-commerce dédié au Sport Co.
- 2020 : Plus de 1500 équipes de moins de 50 personnes équipées en Nike
- Plus de 30000 personnes interagissent sur notre page Facebook

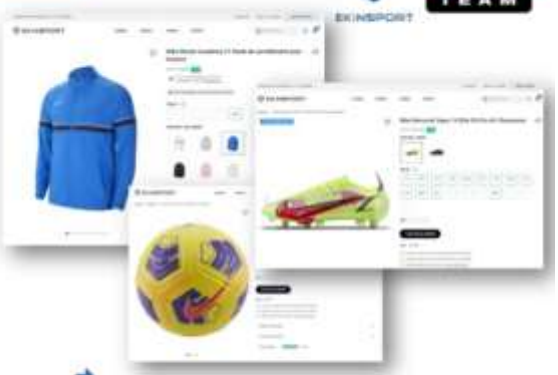

Sur le site internet www.ekinsport.com, le licencié bénéficie d'offres privilégiées sur le site. Sur des produits NIKE non personnalisés (pour ne pas faire d'ombre à votre BOUTIQUE).

EQUIPEMENTIER OFFICIEL
EKINSPORT
TEAM
District de la Côte d'Azur
District Côte d'Or
Ligue Méditerranée
District Paris
District Val d'Oise
District de Provence
District de Lyon et du Rhône
93 LE DISTRICT
District Aube
eFoot
UNAF 83
Le Club des Arbitres

Ils nous font confiance
TEAM
EKINSPORT
GOAL
CRAPONNE
SOPCC
FCVL
GENAS AZIEU
F.C.R.M.
FCPA
ASUL
FOOTBALL SCHOOL
FcTc

EKINSPORT
TEAM
CHÈQUE CADEAU
500 €*
1er REVENDEUR NIKE TEAMSPORT EN FRANCE
COMMENT UTILISER MON CHÈQUE CADEAU ?

Informations diverses

Opération Cap ou pas cap

Explications de l'opération par le Président Arsène MEYER.

« Nous avons lancé une opération « Cap ou pas cap », un jeux de mots. Ce « cap ou pas cap » généralise un petit peu les trois quatre opérations que l'on fera sur cette saison. La première opération consistait à l'engagement de nouvelles équipes dans certains championnats. Elle se terminait au 31/10. On vous a envoyé un questionnaire, malheureusement, comme toujours, certains n'ont pas répondu. Le recensement n'est pas encore tout à fait terminé. Ceux qui ont créé des équipes et qui ont joué le jeu se verront récompensés. On aurait peut-être pu lancer cette opération fin mai car les équipes sont engagées en principe en fin de saison. Ça le mérite tout de même d'exister. On a un petit budget pour ça donc on vous en a fait profiter. »

Licences Dirigeants

Explications de l'opération par le Président Arsène MEYER.

« On a fait paraître cette semaine, pour la première fois, un classement intermédiaire arrêté au 10 novembre sachant que l'opération se termine au 30 novembre. Tout d'abord il y a un remboursement partiel de la licence volontaire comme nous l'avions fait l'année dernière. Et puis la deuxième partie est un challenge entre les Clubs pour déterminer les meilleurs selon la catégorie des Clubs, puisqu'il est difficile de mélanger le Club qui a 1 000 licenciés et celui qui en a 200.
Vous avez donc un classement intermédiaire et l'opération se termine le 30 novembre comme je l'ai dit. Ceci étant je vous invite à regarder de très près le classement. Essayez de vous situer par rapport à d'autres. Je rappelle que la norme classique nationale ressort à environ 12 % de dirigeants sur le total licences. L'année dernière lorsque nous avons lancé l'opération sur les licences volontaires tout le monde rigolait. Nous avons quand même vu tout à l'heure dans les comptes que beaucoup ont eu un joli chèque. La deuxième chose c'est que nous sommes montés à pas loin de 1 000 licences volontaires. Ce qui nous situe premier au niveau national et de loin. Mais ce qui me fait plaisir surtout c'est que l'objectif numéro 1 c'était de faire en sorte que dans vos Clubs tout le monde ait une licence. Ne faites pas l'économie d'une licence, c'est inutile car c'est un joli signe de reconnaissance. Je pense que vous sous-estimé l'importance d'une licence pour un Dirigeant. La licence volontaire a l'avantage qu'elle ne coute pas chère, l'inconvénient c'est que cette personne ne peut pas être sur un banc. Beaucoup de licences volontaires de la saison passée on basculées en licences Dirigeant. Ce qui prouve que vous fidélisez ces personnes.

Il y a aura d'autres opérations sur la saison. On réfléchit sur une opération sur les Féminines, le Futsal et les Arbitres. »

Approbation de la liste des délégués titulaires et suppléants du District de Lyon et du Rhône de Football aux Assemblées Générales 2022/2023 de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football (valable jusqu'à ce qu'une autre AG du District de Lyon et du Rhône en désigne de nouveaux)

Les Délégués titulaires seront désignés dans l'ordre ci-dessous en fonction de leur disponibilité et du nombre de Délégués fixés pour le District de Lyon et du Rhône.

Bernard COURRIER – Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD – Christian SCHEIWE – Serge GOURDAIN – Martine GRANOTTIER – Franck BALANDRAS – Roger ANDRE – Christian BERGER VACHON – Christian BOURLIOUX – Roland BROUAT – Lydie DI RIENZO – Annick DI STEFANO – Eric GRAU – Joseph INZIRILLO – Charlaine LABROUSSE – Christophe MORCILLO – Christian NOVENT – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Lakhdar TOUATI – Patrick PINTI – Marc BAYET – Jean François BLANCHARD – Simone BOISSET – Evelyne MONTEIL – Patrick NOYERIE – Charles CHERBLANC – Guy CASELLES – Alain BARBIER – Gilbert BOUTEYRE – Alain BARBIER – Hocine KEROUANI – André TOLAZZI – Sabrina GEORGET

Vote de l'AG pour l'approbation : approuvé à l'unanimité moins deux abstentions

Informations diverses

Football Adapté : plusieurs équipes sont en train de se monter. Une Commission gère ce dossier managé par Evelyne MONTEIL et Joseph INZIRILLO qui font un travail remarquable. Tous les Clubs qui ont des souhaits de développer du Foot Adapté peuvent venir vers le District pour être accompagnés.

Nouvelles pratiques – Loisirs : il est dorénavant possible de pratiquer le Football pour le Loisirs sans faire de compétitions. Contacter Jérôme HERNANDEZ pour plus de renseignements

Loisirs Féminines : réflexion pour lancer du Loisirs pour les Féminines sous la même forme que le Loisirs Masculins. Gestion par la Commission Foot Loisirs en lien avec la Commission Féminines.
Futsal Seniors Féminines : lancement saison 2021/2022 avec quelques équipes. Mise en place cette année d'un Championnat D1 Féminines Futsal.

Statuts DLR : réunion avec les Présidents de Clubs en début d'année 2022 pour modifier quelques articles des statuts du District et intégrer la mixité. Prochaine réunion prévue avec le même groupe de travail. La mixité devrait être obligatoire que pour les Ligues et la Fédération, les Districts ne seront pas concernés. Réflexion aussi pour que les Présidents de Groupement soit membres de droit du Comité Directeur.

Mutations : rappel du texte voté lors de l'Assemblée Fédérale sur les mutations avec application immédiate.

Sécurité : rappel de l'importance des réunions sécurité et de l'application de la feuille de route qui existe maintenant depuis près de 10 ans et qui vient d'être entièrement toilettée.

Réunion Nouveaux Présidents : mise en place de formations pour les Dirigeants dans les Clubs par Bernard COURRIER et son équipe. Une réunion très intéressante avec les nouveaux Présidents (35 Clubs présents) vient d'avoir lieu au Groupama Stadium avec entre autre une intervention de Yannis LEMCHEMA sur les règles d'une association.

Réflexion horaires du dimanche matin : un championnat qui n'évolue pas est un championnat qui se meurt. Volonté d'améliorer les horaires des rencontres pour mieux utiliser les installations. Une réunion sera proposée par la Commission Compétitions.

Formation Médicale : on vient de voir malheureusement ce qui vient d'arriver à un arbitre de Ligue 1. Rappel de l'importance des licences et des formations sur les premiers secours et les gestes qui sauvent. Ces formations seront

proposées sur les bénévoles du District.

Tirage au sort des lettres déterminant les montées et descentes en cas d'égalité si non application du Fair-play

Tirage au sort :
A – F – C – D – B – E – G – I - H

Examen des vœux

Vœu n°1 - Présenté par le Président du District – Arsène MEYER
Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 22 octobre 2022

VŒU D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Notre District est régulièrement contacté, par les Mairies, Dirigeants ETC, pour nous solliciter sur l'absence de rigueur juridique des clubs.

En effet, nous avons constaté que la plupart des clubs ne sont pas en règle au niveau de :
- Leur statut
- L'organisation de leur AG (convocation, délai, quorum ETC…).
- Du compte rendu de ces AG
- Des convocations de leur Comité Directeur

Dans la plupart des cas, il s'agit de clubs importants en nombre de licenciés même si les autres ne sont pas exempts de tout reproche.

Les Mairies qui sont tout de même les principaux partenaires des clubs, ne comprennent pas ces négligences et nous sollicitent très souvent pour que nous intervenions pour les aider.

Dans la plupart des cas, ils n'ont pas la situation financière du club alors qu'ils versent une subvention et investissent dans les équipements très couteux.

De ce fait, il nous semble opportun, dans le cadre de notre service Juridique d'aider les clubs.

Mais cette aide ne peut pas se faire sans un minimum de contraintes, nous proposons à cet effet le vœu suivant.

Les clubs ayant plus de 400 licenciés à la date du 30 juin précédent notre AG du DLR devront fournir les éléments suivants :
- Un exemplaire de leur dernier statut
- Le dernier Compte rendu de leur AG
- Un exemplaire du dernier compte rendu de leur Comité Directeur
- Le dernier Bilan Financier (facultatif)

Les clubs Nationaux sont exclus de ce dispositif car ils doivent fournir ces éléments à la DNCG FFF.

Pour respecter une grande confidentialité, nous suggérons de gérer cette demande par une nouvelle commission juridique présidée par une personne n'étant pas élue au Comité Directeur du DLR et qui sera adoubée par l'AG pour une durée de 4 ans (durée et période identique aux élections du DLR).

La commission juridique aura un membre de droit (à désigner) de :
- L'association des Présidents de Clubs APC
- L'association des Educateurs AEF
- L'association des arbitres UNAF
- Le Président du District ou son représentant

- Un membre du CD du DLR (qui ne pourra pas être président de cette commission)
- Un salarié du DLR
- Ainsi qu'un membre neutre, qui aura à charge la Présidence et devra être élue par l'AG du DLR.

Vote pour l'approbation du vœu :
Approuvé à l'unanimité moins 6 abstentions - Application immédiate

Nomination de Charles CHERBLANC comme Président de la Commission Juridique avec Yannis LEMCHEMA comme Vice -président jusqu'à la fin du mandat, soit le 30/06/24.
Approuvé à l'unanimité moins 4 abstentions

Vœu n°2 - Présenté par Commission des Compétitions – Bernard COURRIER
Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 22 octobre 2022

JOURNEE « HUMANITAIRE »

De plus en plus de clubs s'investissent fortement dans des actions à but humanitaire d'ampleur nationale, mettant leur énergie et leur capacité d'organisation aux services des personnes en souffrance et à la recherche.

Dans le but de permettre à ces clubs d'organiser sereinement les manifestations locales nécessaires à la collecte de fonds, la commission COMPETITIONS propose d'organiser le décalage d'une journée de championnat des seules équipes concernées par ces organisations.

Cette journée « HUMANITAIRE » s'ajoutera à la journée « JOKER » et sera gérée avec exactement le même protocole que celle-ci.

Vote pour l'approbation du vœu :
Approuvé à l'unanimité - Application immédiate

Vœu n°3 - Présenté par SAONE MONT D'OR FC
Avis défavorable du Comité Directeur du 22 octobre 2022

« Aujourd'hui les convocations à une audition de la commission de discipline notamment, sont envoyés par mail via une plateforme sécurisée directement aux personnes concernées (club, dirigeants, joueurs).
En cas d'absence à l'audition sans justificatifs valables, le club est amendé de la somme de soixante euros pour tous (dirigeants, éducateurs, joueurs)

Nous proposons que concernant l'absence du/des joueurs malgré leur convocation, ces derniers soient directement responsabilisés et sanctionnés d'un match de suspension en plus de leur éventuelles sanctions pour l'affaire concernées à la place de faire porter cette responsabilité par l'amende de 60€. »

Vote pour l'approbation du vœu : 23 pour – 41 contres – 20 abstentions
Rejeté à la majorité

Vœu n°4 - Présenté par AFV COLOMBIER SAUGNIEU
Avis défavorable du Comité Directeur du 22 octobre 2022

« C'est par PV paru le 22/09, veille de la reprise du championnat vétérans, que nous apprenons qu'en date du 28 mars 2022, le comité directeur a décidé de supprimer les arbitres officiels pour le championnat vétérans.

Compte tenu des exempts à chaque journée, ce ne sont que 25 rencontre par journée de championnat qui se

déroulent.

Nous demandons donc de bien vouloir désigner de nouveau des arbitres officiels pour ce championnat.

Depuis 29 ans je m'occupe des vétérans et j'ai toujours eu des arbitres officiels, et c'est mieux ainsi et après échange avec les clubs de notre poule nous voulons que ce soit ainsi. »

Vote pour l'approbation du vœu : 13 pour – 22 abstentions
Rejeté à la majorité

Discours du Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Pascal PARENT

« Bonjour à tous.

Je souligne la présence de nombreux élus municipaux, métropolitains, régionaux, départementaux. Je les remercie pour l'aide précieuse qui nous a permis de surmonter l'épreuve COVID.
Je remercie également le représentant de l'état pour l'opération Pass-sport qui a été très apprécié par les Clubs.

Je voudrais féliciter Arsène pour le bel hommage rendu aux disparus et le remercier d'avoir ajouté à cette liste notre ami Johan AMEL pour lequel les championnats régionaux marqueront ce week-end une minute d'applaudissements. Johan avait commencé sa carrière d'arbitre dans le District de la Drôme Ardèche.

Je voudrais aussi souligner la très belle participation des Clubs ce matin ce qui montre bien que le Football a bien repris cette saison, même très bien repris. Cette belle reprise se ressent fortement vu le nombre de nos licenciés. Arsène en a parlé pour le District mais c'est général pour la Ligue, il n'y a pas un District qui ne progresse pas, nous en avons un qui stagne mais tous les autres progressent. C'est d'autant plus réconfortant que de 258 000 avant le COVID, nous sommes passés à 228 000 licenciés pendant le COVID, nous sommes revenus l'année dernière à 255 000 et aujourd'hui nous sommes déjà 245 000. Il va arriver toutes les licences jusqu'à la fin de la saison. Nous allons donc arriver je pense à 260 000 licenciés à la fin de la saison 2022/2023. En plus toutes les catégories sont concernées.

Le District de Lyon et du Rhône est bien sûr le District phare de notre Ligue. Cela s'explique par la démographie mais aussi par la géographie favorable. Le District à la chance d'être sur un petit Département ce qui fait qu'il y a de courtes distances par rapport à d'autres Districts qui sont géographiquement plus grands. Et en plus, le District de Lyon et du Rhône avec la fusion de la Ligue d'Auvergne est quasiment au centre de notre Ligue Auvergne Rhône Alpes. Mais cela n'explique pas tout, c'est aussi grâce à votre formidable travail, vous qui êtes présents aujourd'hui, et à tous ceux qui vous entourent dans vos Clubs.

Je voudrais faire un point particulier sur les Arbitres. Même si on a vu tout à l'heure qu'il y a 6% d'augmentation des effectifs d'Arbitres dans ce District, la population arbitrale faut que nous l'a retrouvions. Il y a vraiment une volonté fédérale de travailler sur le recrutement et la fidélisation de nos Arbitres. J'insiste lourdement car pour l'instant nous n'avons pas comblé l'absence totale de formation pendant le COVID. Les formations d'Educateurs pouvaient continuer à se faire, celles des Arbitres ont été interdites. Si nous avions plus d'Arbitres nous n'aurions pas, par exemple, le vœu des Vétérans vu précédemment. Nous ne pouvons pas mettre des Arbitres sur toutes les compétitions. C'est donc une priorité nationale. Comme je le dis tout le temps, le Football n'a pas été créé pour les Arbitres mais sans Arbitres il n'y aurait pas de Football.

Pour aider à ce recrutement et à cette fidélisation il y a aussi un autre facteur qui a été évoqué ce matin durant votre assemblée avec Touche pas à mon Foot, ce sont les problèmes de violences et d'incivilités. Le COVID a failli nous tuer mais ça, ça peut nous tuer de façon bien plus certaine. Si nous ne retrouvons pas des terrains apaisés, nous tuerons de façon certain notre sport. Donc c'est un effort collectif qu'il faut avoir. On a vécu un printemps sur les terrains catastrophiques, à tel point que nous avons dû vous proposer un certains nombres d'actions. Une enquête avait été faite pour savoir pourquoi les Arbitres arrêtaient l'arbitrage et montrait que pour plus d'un sur deux ils arrêtaient à

cause de l'environnement des terrains et de la violence exercée. Donc il faut vraiment là-dessus que nous fassions un effort collectif. Pas seulement pour les Arbitres mais parce que notre Football en est en danger.

C'est une saison avec encore d'autres problèmes comme la sécheresse. Certains terrains étant complètement grillés nous n'avons pas pu reprendre les compétitions fin août alors que ce sont des tours de Coupe de France. Il faudrait désormais tenir compte du nouveau concept de sobriété énergétique. Nous sommes tous d'accord pour faire des efforts et consommer plus intelligemment. Nous devrons faire des efforts sur des sujets comme l'éclairage, comme les déplacements. Il y a des solutions. Je vous rappelle l'existence des dossiers FAFA sur la transformation de vos éclairages. Il faudra aussi que l'on se repose la question des plages horaires de pratique du Football et notamment essayer de reprivilégier nos espaces d'utilisation des terrains aux périodes diurnes. A mon époque on jouait à 8 h 30 le dimanche matin. A mon avis on n'utilise pas toutes les plages horaires qui sont à notre disposition et que de toute façon on va être obligé d'y passer car encore une fois, le match en nocturne tous les samedis soirs, on y arrivera plus.
Dans les solutions vous avez aussi le covoiturage. La FFF vous a aidé par des cartes essence Intermarché.
Nous avons aussi une réflexion sur nos déplacements dans nos championnats régionaux. Il est hors de question que de par leur position géographique les Clubs ne puissent pas avoir accès aux Compétitions régionales. Je pense souvent à tous les Clubs excentrés, du sud du Cantal par exemple. Nous avons créé un groupe de travail qui s'appelle FACE et j'espère que nous pourrons faire rapidement des propositions pour améliorer la situation.

Je m'arrête sur deux derniers points, la loi sur le Sport. Réjouissez-vous que les Districts ne soient pas concernés car c'est bien compliqué. Par contre vous aurez la chance, tous les 4 ans, d'élire votre Président de Fédération. C'est pas mal que les Clubs soient associés à la nomination de leur Président par contre ce n'est pas simple d'organiser le vote.

Je vais bien sûr terminer par l'évènement mondial qui va s'ouvrir demain au Quatar, la Coupe du Monde. Vous avez vu comme moi les nombreux commentaires depuis des semaines voir des mois sur le sujet, pourquoi en hiver, pourquoi au Quatar, les conditions de travail… Je ne dis pas que ce ne sont pas des vrais problèmes mais à mon avis on aurait dû les examiner il y a bien longtemps. Moi je vais suivre les consignes du Président de la FIFA et du Président de la République, en se concentrant sur le seul objectif sportif. Une belle Coupe du Monde réussit par notre Equipe de France quelque soit le lieu ou l'époque où elle se situe cela fait toujours du bien. Donc allez les bleus !

Merci de votre attention. »

Remise de récompenses

Le Président Arsène MEYER remet les récompenses suivantes :

- Fanions de la saison passée qui n'avaient pas été remis : FC SUD OUEST 69 – FC PONTCHARRA ST LOUP – US MILLERY VOURLES
- Médailles d'Argent du District de Lyon et du Rhône de Football à Régine POINT, Dirigeante de SMO FC, François DEBRAND, Dirigeant de SMO FC et Bernard GENEVOIS, Dirigeant de SMO FC
- Médaille de Vermeil du District de Lyon et du Rhône de Football à Didier MARET, Dirigeant de SMO FC
- Plaquette anniversaire des Clubs : MAÏA SONNIER, 40 ans – AS GREZIEU LA VARENNE, 50 ans – AS VALSONNE, 50 ans – FC POINT DU JOUR, 75 ans – FC FONTAINES, 100 ans
- Plaquette remis à André QUENEL pour tous les services rendus

Rendez-vous en juin 2023 pour la prochaine AG au Groupama Stadium.
Nous recherchons un site pour l'AG d'hiver 2023 et l'AG d'été 2024 élective aura lieu à BEAUJEU.

L'ordre du jour étant épuisé le Président Arsène MEYER clôt l'Assemblée Générale à 12 h 45 et remercie le Club d'offrir l'apéritif.